



OBJECTIFS :

Permettre au conducteur titulaire de la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, d'obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs.

PUBLIC :

Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis D ou DE est requis, titulaires de la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises et souhaitant détenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs.

PRE-REQUIS :

Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité.
Justifier de la qualification initiale de conducteur routier du transport de marchandises (FIMO marchandises, titre professionnel de conducteur routier de marchandises, marchandises ou à titre transitoire, d'une attestation valant FIMO).

CONTENU :

Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
Service, logistique.
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yann HAYE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
Salle de cours équipée de moyens multimédias.
Véhicules école.
Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.

DATES DE FORMATION :

Consulter le centre AFA pour le calendrier des sessions au 02 41 54 88 08 ou via la fiche contact <https://www.afaformation.com/contact/>



FORMATION SPECIFIQUE Dite PASSERELLE – TRANSPORT DE VOYAGEURS

DURÉE :

5 jours soit 35 heures.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Pour la partie théorique : QCM de 40 questions (recevabilité à 24 bonnes réponses).

Pour la partie pratique : Contrôle continu.

L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Evalueur.

SANCTION VISÉE :

Formation spécifique dite passerelle pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur du transport de voyageurs.